

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18187 - 71ÈME ANNÉE

Aucune position définitive arrêtée

Régionales : le PCR communique

Dans un communiqué diffusé hier, le PCR rappelle comment les communistes réunionnais vont définir leur stratégie pour les élections régionales. C'est la procédure adoptée lors du dernier Congrès du PCR qui s'applique.



Lors du 8e Congrès du PCR en 2013 à Sainte-Suzanne, les communistes réunionnais ont adopté des règles qui s'appliquent.

Le dernier Congrès du PCR a précisé les conditions à respecter lors de la désignation des candidatures aux différentes élections.

Les Congressistes ont voté des principes de fonctionnement qui assurent la transparence des débats et l'unité de l'organisation. Il a été acté que les décisions qui

engagent le PCR sont prises dans les instances prévues à cet effet. Concernant plus particulièrement les Régionales, des discussions ont commencé en interne, avec les camarades, et en externe, avec des partenaires potentiels. Aucune position définitive n'a été arrêtée.

Lorsque le PCR fera connaître

ses choix, ce sera sur la base d'un contenu programmatique stratégique et durable en faveur de La Réunion et de sa population.

Pour le Bureau de presse,
Yvan Dejean, Secrétaire Général.

Multiplication des recrutements sur critères politiques, explosion des charges de personnel

L'Alliance : « La Région sur une pente dangereuse »

Dans un communiqué diffusé hier à la presse, les conseillers régionaux de l'Alliance réagissent à la publication d'un article confirmant la multiplication des embauches sur critères politiques et non pas de service public. Les élus de l'opposition régionale s'inquiète pour l'avenir de la collectivité.



À la dernière séance plénière de la Région, l'Alliance a été la seule à s'opposer à Didier Robert.

L'article paru dans la presse ce jour (6 juillet – NDLR) sur les « emplois politiques de la Région » confirme ce que n'a cessé de dénoncer l'Alliance tout au long de cette mandature : une gestion de la collectivité plombée par des considérations politiciennes, clientélistes et électoralistes au niveau de nombreuses décisions.

Cela est manifeste au niveau de la politique du personnel :

– d'une part, le nombre de recrutements opérés sur des critères politiques et dans de nombreux cas leur utilisation à des fins électoralistes. Il n'est pas normal que des agents payés par la Région, donc par les contribuables, consacrent tout leur temps à des activités relevant de fonctions ou de structures étrangères à la collectivité. De telles situations sont choquantes, légalement contestables et doivent cesser.

– d'autre part, le nombre d'emplois à la Région a explosé. Les emplois liés aux transferts de compétences ne suffisent pas à expliquer la croissance des effectifs. Alors qu'après les principaux transferts de compétences, les effectifs auraient dû être stabilisés autour de 1700, on en est à environ 2000 aujourd'hui, sans doute plus selon les derniers chiffres indiqués. La conséquence sur le plan budgétaire, c'est la flambée des dépenses de personnels qui ont doublé en 5 ans. Le poids de ces dépenses pèse de plus en plus lourdement sur la structure budgétaire et va obérer pour longtemps les marges de manœuvre financières de la Région alors qu'elle doit plus que jamais maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

Force est de constater que la Région n'a tenu aucun compte de l'alerte et des recommandations émises par la Chambre régionale des Comptes. La Région se trouve sur une pente

dangereuse.

Alors que la marque de la Région était par le passé la qualité de sa gestion, que la collectivité régionale s'est toujours distinguée des autres collectivités en étant une administration de mission et en maîtrisant ses dépenses de personnel, cela n'est plus le cas aujourd'hui.

Certes, les charges assumées par la Région ont objectivement augmenté du fait du transfert de compétences. Mais à un moment où il convenait justement de faire preuve d'une grande rigueur et vigilance, la Région a ouvert le robinet des recrutements souvent motivés par des considérations politiciennes ou électoralistes.

L'Alliance regrette cette évolution qui est de nature à modifier l'identité même de la Collectivité régionale et qui est inquiétante pour l'avenir.

Edito

Leçons grecques à l'attention des élus du futur

Les Grecs ont montré leur détermination à vouloir participer à l'avenir de leur pays. Massivement. La participation au référendum est montée à 62 %. Ce qui donne une forte légitimité à la victoire du NON. Les créanciers sont prévenus. Vont-ils en tenir compte ou alors continuer à spéculer sur la tête des Grecs ?

Les jours qui viennent seront décisifs. Ce qui apparaissait impossibles ces derniers temps pourrait être dépassé car aucun créancier ne peut ignorer le poids de l'opinion dans cette affaire. Le Premier ministre et son ministre des Finances ont placé la barre très haute. Désormais les créanciers vont devoir négocier dos face au mur du référendum. En filigrane, cet échec des Européens ravi Moscou qui compte les points en ce moment mais attend inévitablement des rebondissements.

En effet, cette situation grecque a relégué l'Ukraine en second plan. Cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien mais les maîtres de ce monde continuent à manipuler les médias. Désormais, tout est orienté sur les troubles en Arménie, membre de UEEA (Union économique eurasiatique), dont l'assemblée aura lieu à Oufa les 8 et 9 juillet. C'est la dernière tentative des Occidentaux pour jeter le trouble sur la tenue des rencontres de Oufa qui verra le monde du

futur en plein développement. A Oufa, il n'y aura aucun officiel occidental, aucun Américain, aucun Canadien. Encore moins de Japonais.

Enfin, difficile, également, pour la BCE de faire croire qu'elle ait pu acheter pour 1100 milliards de dettes pourries (les fameux QE, quantitative easing) et ne faire aucun geste vis-à-vis d'un pays membre en difficulté.

La pression est donc totale sur le dos des dirigeants de l'Union européenne. Ils auront en tête la proposition faite à Tsipras, lors de sa dernière visite en Russie. Les représentants grecs ont montré jusqu'ici à quoi servait un pouvoir que le peuple vous a confié.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Environnement et fiscalité

À quand l'application du principe de pollueur-payeur ?

À moins de cinq mois de la Conférence mondiale à Paris sur le réchauffement climatique (la COP 21), l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) vient de tirer la sonnette d'alarme sur les conséquences néfastes d'une politique fiscale injuste concernant les productions d'énergies. Pour l'OCDE, les engagements climatiques des États ne sont pas à la hauteur et doivent à tout prix remettre en cause notamment l'insuffisance de la fiscalité sur les énergies fossiles, qui émettent des gaz aux effets de serre très dangereux pour le climat planétaire.



Dans un rapport publié le 25 juin dernier, l'OCDE compare le niveau de taxation pesant sur la consommation d'énergie dans 41 pays, représentant 80% de la consommation mondiale d'énergie. Selon ce rapport, le principe de pollueur-payeur n'est pas appliqué correctement, les consommateurs d'énergie ne paient pas toutes les externalités environnementales. Résultat: le niveau moyen de taxation est de l'ordre de 14,8 euros la tonne de CO₂. «Ce taux est très inférieur aux estimations du coût social du carbone, qui s'élève à environ 30 euros par tonne», estime l'OCDE

dans un communiqué. L'organisation déplore aussi que le charbon soit «le combustible le moins lourdement et le moins fréquemment taxé de tous». Or le charbon émet, en moyenne, encore deux fois plus de gaz carbonique que les hydrocarbures.

Les taxes sont très différentes selon les usages «et les écarts ne s'expliquent pas par des différences d'impact environnemental». En moyenne, les combustibles utilisés pour produire de la chaleur ou de l'électricité sont 20 fois moins taxés que les carburants. «Trente-neuf pays taxent le gazole utilisé pour les

transports moins lourdement que l'essence, bien qu'il soit plus néfaste pour l'environnement».

«Les gouvernements n'ont pas suffisamment recours à la fiscalité pour réduire les conséquences environnementales de la consommation d'énergie; ils renoncent ainsi à percevoir des recettes tout en affaiblissant leurs attaques contre la principale source des émissions de gaz à effet de serre responsable du changement climatique et de la pollution atmosphérique». Que font les responsables politiques au pouvoir à La Réunion pour changer ce système dans notre pays ?

Un rapport qui tombe à pic

L'OCDE appelle à lutter contre la corruption dans les administrations

D'après l'OCDE, les gouvernements doivent redoubler d'efforts en matière d'intégrité pour retrouver la confiance des citoyens. L'Organisation de coopération et de développement économique insiste notamment sur la transparence et la tolérance zéro à l'égard des conflits d'intérêts. Ces recommandations seront-elles suivies à la Région Réunion mise en cause hier dans un article paru dans le Quotidien ? Voici le communiqué publié hier par l'OCDE à l'occasion de la présentation de son rapport, avec des inter-titres de Témoignages.



C'est officiellement à cause d'un conflit d'intérêts que Didier Robert (à droite) a quitté la présidence d'Air Austral.

Selon un nouveau rapport de l'OCDE, les pays doivent redoubler d'efforts pour détecter et faire reculer les conflits d'intérêts et les autres atteintes à l'intégrité au sein de leurs administrations ; cela contribuera à rétablir la confiance à l'égard des autorités nationales, qui, d'après les enquêtes, n'a pas retrouvé ses niveaux d'avant la crise.

D'après le Panorama des administrations publiques 2015, la divulgation et disponibilité du patrimoine des agents publics reste limitée dans trop d'économies avancées, d'après une enquête réalisée en 2014 par l'OCDE auprès de 36 économies avancées et émergentes.

Notamment : Les obligations de divulgation du patrimoine pour les agents travaillant dans des secteurs « à risques » – juges, procureurs, agents des impôts et des douanes, acheteurs publics, agents d'autorités financières et conseillers politiques – ont tendance à être assez bas.

Attention aux conflits d'intérêt

En revanche, 73 % des plus hauts responsables officiels des pays de l'OCDE, contre seulement 68 % en 2009, sont désormais tenus de refuser les cadeaux ou de les déclarer.

« Tout soupçon de tolérance à l'égard des conflits d'intérêts des agents publics sape la confiance », a indiqué Mari Kiviniemi, Secrétaire générale adjointe de l'OCDE, à l'occasion du lancement du rapport à Paris. « Pour rétablir la confiance dans les pouvoirs publics, il est crucial d'assurer la transparence et de placer chacun face à ses responsabilités ».

Le rapport montre aussi que seuls 41 % des pays de l'OCDE interrogés ont mis en place une législation permettant de protéger les lanceurs d'alerte qui dénoncent des malversations au sein de leur lieu de travail.

La confiance moyenne à l'égard des autorités nationales sur l'ensemble de la zone OCDE a commencé à se rétablir en 2013, après avoir souffert de la crise, mais elle ne dépassait toujours pas 41.8 % en 2014, alors qu'elle atteignait 45.2 % en 2007, d'après le sondage Gallup World Poll.

Irlande, Grèce et Espagne saluées pour leurs économies

Cette quatrième édition du Panorama des administrations publiques présente plus d'une cinquantaine d'indicateurs permettant de comparer les performances des administrations publiques dans des domaines aussi divers que les finances publiques, la dépense publique par habitant, les baisses d'effectifs et de rémunération dans l'administration centrale ou l'accès à la santé, à l'éducation et à la justice.

Le rapport aboutit également aux grandes conclusions suivantes :

- C'est en Irlande (-3.6 %), en Grèce (-3.3 %), en Espagne (-1.9 %), en Islande (-1.6 %) et au Royaume-Uni (-1.5 %) que la dépense publique par habitant a le plus chuté sur la période 2009-2013 au sein de la zone OCDE.

- En 2014, c'est en Finlande (58.7 %), en France (57.3 %) et au Danemark (57.2 %) que la part des dépenses publiques dans le PIB était la plus élevée au sein de la zone OCDE.

- Malgré les efforts déployés depuis la crise dans la plupart des pays pour réduire les effectifs et la rémunération des agents publics, l'emploi public restait relativement inchangé en 2013 : il continuait de représenter, en moyenne, environ 19 % de l'emploi total. C'est en Norvège (33.4 %) et au Danemark (32.2 %) que l'emploi public représentait la part la plus importante de l'emploi total.

- S'agissant de la disponibilité et de l'accessibilité des données publiques et du soutien officiel à leur réutilisation, on constate de fortes disparités. En la matière, la Corée est le pays le plus en pointe, et la Pologne le pays le plus en retrait.

La Réunion n'est pas la Grèce

La Réunion n'est pas la Grèce, mais comment ne pas faire le rapprochement ?

Car le peuple grec, par son vote démocratique, et au delà de la crise financière qui le frappe dit non à un certain nombre de dérives de l'Union Européenne.

La politique de l'Europe conduite par les hauts fonctionnaires montre ses limites et son incapacité.

Beaucoup, notamment parmi les chefs d'entreprise sont perplexes et s'inquiètent de l'évolution de cette politique économique malsaine. Elle conduit à terme à aggraver les délo-

calisations de nos entreprises vers des pays étrangers, entraînant ainsi la dégradation du déficit commercial et de l'emploi, et accroissant encore plus la précarité et la pauvreté de nos populations.

Sans parler des règlements technologiques de plus en plus nombreux qui étouffent l'initiative et la liberté d'entreprendre et de faire.

Si l'on veut éviter un tsunami économique, particulièrement à La Réunion, où notre économie est plus vulnérable à la concurrence extérieure, il faut que le chef de L'État

Français nous entende.

Il faut remettre en cause la gouvernance Européenne, qui utilise l'argent de notre État, de notre pays, pour imposer des diktats devenus insupportables.

A moins qu'il n'y ait en France, un Tsípras Français qui ait le courage de protester, de dénoncer et de montrer la voie du réalisme à notre peuple.

André Thien Ah Koon

Gaza : un an après le conflit, les civils courent toujours un grand danger !



Des habitants de Gaza. (Photo UNRWA)

A Gaza, les habitants vivent toujours sous la menace des restes explosifs de guerre, un an après le conflit entre Israël et des groupes armés palestiniens déclenché le 7 juillet 2014. Au moins 4 500 engins explosifs se trouvent encore sous les décombres, prêts à exploser ! Handicap International, qui est intervenue dès les premiers jours du conflit, organise depuis mars des séances de prévention pour éviter de nouvelles victimes.

Les 50 jours de conflit ont été d'une

rare violence, tuant et blessant des civils, et obligeant la population de Gaza à se déplacer dans des zones supposées moins dangereuses. De retour dans leurs quartiers après la fin des violences fin août 2014, les Gazaouis ont été exposés à une nouvelle menace : celle des restes explosifs de guerre enfouis sous les ruines des immeubles et des infrastructures détruits. Un danger qui persiste depuis...

« Des habitants continuent de mourir ou d'être blessés à cause des

restes explosifs laissés sur place après la fin des hostilités l'été dernier. Leur présence dans toute la ville rend périlleux le moindre déplacement et encore plus la reconstruction de la bande de Gaza », affirme Guillaume Zerr, chef de mission Handicap International pour les Territoires palestiniens. « Elle paralyse de fait les mouvements de toute une population. Il est primordial de l'informer des risques posés par les restes explosifs de guerre et d'inculquer les bons réflexes qui peuvent sauver la vie aux habitants de Gaza. »

Handicap International a déjà mené près de 700 sessions de prévention auprès de 5 000 adultes et enfants depuis mars 2015. L'association évalue les bâtiments endommagés ou détruits pour déterminer le niveau et le type de risques liés à la présence potentielle d'engins explosifs. Ces audits déclenchent, le cas échéant, l'intervention des équipes de génie civil pour le déblaiement des gravats ou celles de déminage pour neutraliser ces restes explosifs.

Dans les six mois qui ont suivi le conflit, Handicap International en collaboration avec ses partenaires locaux, a également dispensé des séances de rééducation physique, de soutien psychologique et distribué du matériel d'aide à la mobilité (béquilles, chaises roulantes) et des kits d'urgence, comprenant notamment des couvertures et des produits d'hygiène.

Handicap International

Le port flottant de Bois-Rouge !

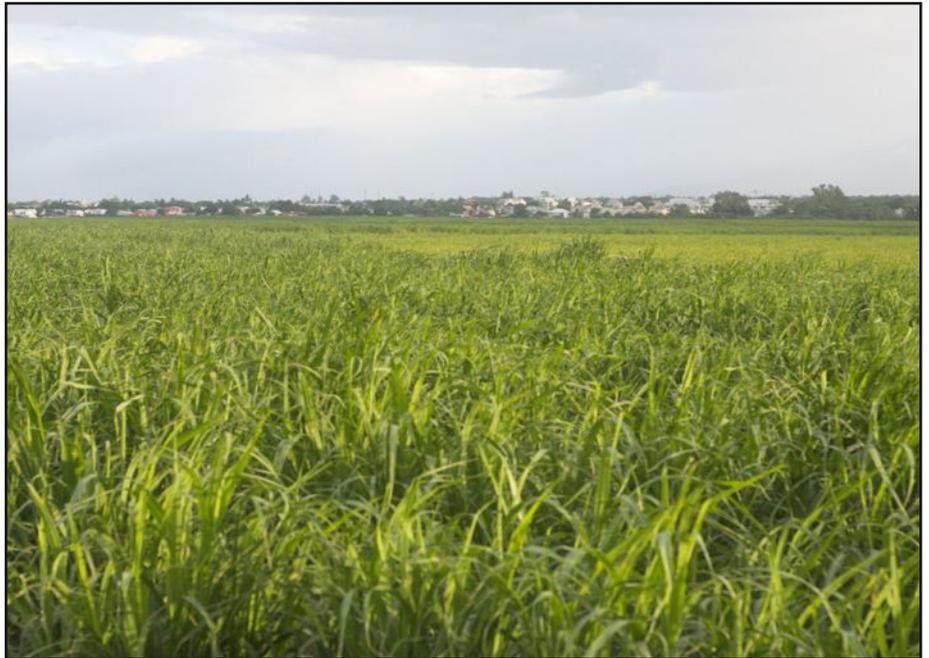
Un port à Bois-Rouge. Est-ce réaliste et réalisable ? Ne s'agirait-il pas là encore d'une pure forfanterie de Jean-Paul Virapoullé ? Les promesses n'engagent que ceux qui les font, dit-on. Et ce ne sont pas les Saint-Andréens habitués aux mensonges politiques à répétition, qui contrediront cet adage. L'orfèvre en la matière restant le maire de Saint-André qui – à la faveur des élections – éprouve le besoin de sortir une pléthore d'engagements, souvent farfelus, voire parfois insultants pour ses concitoyens.

Les dernières trouvailles du premier magistrat laissant songeur, m'offrent l'occasion de revenir sur certains (quelques-uns seulement, tant la liste est longue) de ses projets fumeux et jamais réalisés.

Il y a de cela quelques décennies, en pleine campagne électorale – pour les cantonales de mars 1979, me semble-t-il – le maire de Saint-André et son candidat, avaient promis la création, non pas d'un port, mais d'un quai de halage, à Grand Canal (Rivière du Mat les Bas). Beaucoup y avaient cru, en premier lieu les petits artisans pêcheurs eux-mêmes et leurs familles, pour qui cette activité de pêche artisanale constituait un complément de ressources non négligeable. Les élections passées, le projet n'a jamais vu le jour, sans doute emporté par la houle ! La structure finalement construite, beaucoup plus tard, mais à Bois-Rouge, non loin de l'usine, s'est avérée totalement inutilisable par les pêcheurs !

Le maire de Saint-André n'avait-il pas aussi promis, fut un temps, de transformer une grande portion du rivage de galets de Champ-Borne, en plage de sable fin ! N'avait-il pas, à l'époque, vanté que les gens de l'Est, n'auraient plus besoin de "s'emmerder" dans les embouteillages pour aller se faire bronzer à Saint-Gilles ! Notre Champ-Borne allait devenir « Champ-Borne-Les-Bains », station balnéaire, lieu touristique incontournable de l'Est !

Début des années 2000, revoilà Jean-Paul Virapoullé, avec un projet titanique concernant le parc du Colosse, où il était question, entre autres, d'un zoo, d'un requinarium..., etc. Il avait réaffirmé, par la même occasion, son engagement à la construction d'un luxueux « hôtel flottant » à Grand-Etang (Bois-Rouge) où le client allait pouvoir dé-



Des champs de cannes transformés en zone portuaire ?

couvrir les cinq continents, faire le tour du monde, sans « décoller » du Palace ! Le rêve était trop beau pour être vrai. Et comme il fallait s'y attendre, « l'hôtel flottant » a fait naufrage, disparaissant dans les profondeurs de l'océan. Et les autres projets aussi.

Chassez le naturel, il revient au galop. De retour en mars 2014 sur le devant de la scène politique, après sa traversée du désert, le maire de Saint-André et président de la CI-REST, coutumier des grands coups médiatiques, nous balance, cette fois-ci, son ambition de vendre une partie de l'eau potable (l'or bleu) de Sainte-Rose, rejetée à la mer, 200 millions de m³, aux pays du Golfe Persique ! Mais depuis, les choses se seraient compliquées. Mové lang la di, il y aurait comme du... plomb dans l'eau !

Autre annonce phare (en gestation depuis 2007), la création de ce fameux port bicéphale à Bois-Rouge, avec 5000 emplois à la clé ! Il n'est pas interdit de rêver. Sauf que ce projet – sans entrer ici dans les détails – est en totale contradiction avec le Schéma Régional des Infrastructures et des transports de La Réunion (SRIT), et financièrement périlleux. Sans compter les aléas climatiques. Tenter d'apporter la moindre contradiction au maire de Saint-André sur le sujet, même avec les plus solides arguments est un sacrilège, un crime ! Il sort de suite de ses gonds et se livre à des attaques insultantes, comme ce fut le

cas le 19 juin dernier dans la presse, à l'égard du collectif de citoyens saint-andréens – dont deux élus – qui s'était interrogé sur la constitution du GIP (Groupement d'Intérêt Public) lié au projet en question.

Ce comportement est condamnable. Mais il est aussi et surtout révélateur du personnage et tranche radicalement avec l'image du « sage » que le maire de Saint-André veut se donner depuis son récent retour en politique. C'est sans doute là, la meilleure preuve que ces belles promesses cachent en réalité la plus grossière des tromperies.

D'ailleurs, interrogé à propos du GIP, et la pertinence du projet du port, le mardi 30 juin, lors de la séance plénière du Conseil Régional, Didier Robert a prudemment lâché : « Ce sont les études qui valideront ou pas l'opportunité d'un équipement de cette nature dans l'Est ». Une réponse bien différente du langage tenu jusqu'ici par le maire de Saint-André qui voudrait nous mener une fois de plus en... bateau vers un hypothétique port, en zone inondable, exposé à la houle, et à la montée des eaux. Et sans bouée de sauvetage !

Après « Champ-Borne Les-Bains », « l'Hôtel flottant du Grand-Etang », voilà le « Port flottant de Bois-Rouge » ! Déjà en plein tangage.

**Paul Dennemont
Saint-André**

Otè

Batay pa pou la po graton ! Pandann tan-la, kabri i manz salad !

Mi koné pa si zot la suiv lo zé d'ponp rant métyé Didier Robert épi madam Pau Langevin. Inn i vé fé port l'otèr dsi l'ot é l'ot i vé fé port l'otèr dsi lo promyé. Kosa sa i vé dir ? Sa sé in késtyonn mobilité pou bann jenn. Kisoï sak i vé fé zétid dan La Frans, kisoï sak i vé alé fèr in éstaz pou gingn in métyé. Figir azot l'èr k'i lé, bann jenn i rèss dann fon kanal.

Pou kosa ? Moin pèrsonèl moin la antann listoir in jenn fiy La Réjyon. In gran klèb dan La Frans i trouv èl i zoué bien balon fotbal. Donk la fé inskri aèl dann in klas èspor étid la-ba dann La Frans. Mé i fo alé la-ba, épi i fo viv osi goni vid i tienbo pa d'bout !- é lo bann paran na poin bonpé l'arzan pli k'i an fo. La Réjyon i di, alé domann gouvèrnman. Gouvèrnman i di : domann la réjyon. Inn konm l'ot i di zot la poin in lign bidzètèr pou mark lo nom dsi.

Pou kosa so ralé pousé ? Gouvèrnman i di la Réjyon i préfèr roganiz bann voyaz l'agrèman é li sousyé pa lo voyaz pou trouv in l'avnir é sa lé vré. La Réjyon i réponn : sé l'éta ki vé pa péyé zordi, alé oir sa lété dann son réyon ziska isi. Sa lé vré galman. Solman, dann tout so falbala, nana in jenn fiy avèk son famiy lé pri an otaz. Kisa i di ké jenn-fiy la, va artrouv inn shans konm sèt-la, si èl lé blijé lès filé. Mi pans pa ké nout zènès i méri in n'afer kom sa.

Sa in batay i vo la pène sa ? Non konm di lo kont i batay pa pou la po graton é pandan éstan la, kabri i manz salad.

Justin

« Na in zour i apèl domin »-in kozman pou la rout.

Sans prop na poinn sans pou vréman, mé sirtou lé pa intèrésan. Na in zour i apèl domin ! Biensir na in zour i apèl domin, na in n'ot i apèl apré domin é alor, é apré sa ? Na poin arien pou tiré... Sans figiré : la lé pli intèrésan. Sa i vé dir par ébzanz : ou va péy sa in zour ! Sansa : in zour m'a tir mon vanjans. Sansa ankòr : la rou va tourné ! I pé di osi : out tour i tard pa ! Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay in pé z'ot koko ! Fé bouy in pé z'ot matyèr griz. Zot va oir si rant-rant ni tonm pa tazantan dakor rantre nou.